



Comité de Ski du Mont-Blanc – 113 rue Honoré MARTIN - 74130 BONNEVILLE

Tel : +33(0)4 50 23 30 88 - e-mail : info@skimb.fr - site internet : www.ski74.fr

BONNEVILLE, le 01 décembre 2021

LE BUREAU TECHNIQUE REGIONAL : BTR

AIDE MEMOIRE DU DT

Sécurité – Le message

Incriminer le système de sécurité doit être la dernière option, il vaut mieux intégrer cette sécurité dans :

- La préparation de la piste
- La largeur de la piste
- Le traçage

Thèmes de sécurité

- La largeur de piste est nécessaire pour le traçage
- Beaucoup de parcours ne sont pas encore assez larges
- Les installations filets "B" prennent de la place : 3 rangées = 6/10 m
- Les sauts doivent être préparés de manière appropriée
- Surveiller le départ des sauts – souvent 10 – 30 m avant le saut
- Les dames doivent rester près du sol lors des sauts
- Les dames ont 30% de moins de force
- La vitesse moyenne des dames est inférieure de 25 à 30 km/h à celle des hommes
- **Attention lors d'un même parcours hommes et dames**
- S'asseoir vers l'arrière peut créer des blessures graves.
- Le traçage est critique pour contrôler la vitesse
- La largeur du tracé doit être suffisante

Sécurité – les 13 points

Le DT doit **tout mettre en œuvre** pour éviter les accidents. C'est un devoir primordial pour le DT que de veiller à la sécurité.

Ci-dessous quelques points importants à prendre en compte :

- Déterminer le plus précisément les horaires et le lieu de **la piste d'échauffement si proposée par l'organisateur.**
- Respecter le niveau des coureurs pour la piste et le tracé.
- Mise en place correcte **des piquets rotules** pour slalom et slalom géant (le point d'articulation ne doit pas être au-dessus de la neige)

- **Les abords de la piste** et notamment **les zones de chutes** doivent être inspectées. Il faut qu'elles soient bien enneigées et protégées si nécessaire avec des filets.
- **Les pierres** et autres **obstacles** doivent être recouverts de neige ou protégés si besoin.
- **Contrôler les filets** (solidité, longueur, attache, fixation, éviter les doublons de piquets et respecter les chevauchements (1m minimum) dans les zones de chute, extérieur des courbes ou des filets sont souvent nécessaires)
- Contrôler **les filets de séparation de piste (Stade et piste client)**
- Contrôle **des piquets** et du mode **de fixation des fanions** et panneaux (matériel cassant ou métallique, etc.)
- Les skis des Juges de portes ne doivent pas être plantés dans la neige mais posés à plat hors des zones de chute (de même pour le matériel : pelles, râtaux, perceuse...)
- Contrôle de la protection des **poteaux d'arrivée** (largeur suffisante, si possible pour Super-G des banderoles verticales)
- Protection des **cellules de chronométrage à l'arrivée**
- Contrôle des **dernières portes** (franchissement de l'arrivée aligné et sans problèmes, freinage **dans l'aire d'arrivée**)
- Contrôle de l'aire d'arrivée (préparation, surface, aspect mesures de sécurité et clôture de l'aire d'arrivée).

Directives en cas d'accidents graves

Afin de réunir une documentation la plus complète possible en cas d'accidents graves lors des entraînements et des épreuves, il est important de respecter les directives suivantes. Nous parlerons d'un accident grave lorsqu'un ou plusieurs points suivants concordent :

- Lorsque l'accident a eu lieu lors de la sortie du tracé par le concurrent.
- Lorsque des chefs d'équipes, officiels, personnels de course ou spectateurs sont impliqués.
- Lorsque dans le cadre d'un accident, des circonstances aggravantes ou atténuantes sont à prendre en considération.
- Lorsque l'accident a entraîné des blessures graves ou décès, il faut impérativement remplir le rapport d'accident FFS, noter les horaires, les témoins et toutes les informations utiles pour la suite.

En cas d'accident grave suivre la procédure suivante :

1 Etablir une liste avec les principaux responsables :

- Les responsables du comité d'organisation
- Listes de tous les témoins oculaires
- Lister les personnes qui sont susceptibles d'avoir des photos, des vidéos en rapport avec l'accident

2 S'assurer des prises de vues suivantes :

- Vidéos, Photos si possibles de la piste, y compris du lieu de l'accident vu du haut et du bas de la piste. De l'endroit de l'accident et des installations de sécurité en place sur le lieu de l'accident

3 Chronologie des évènements

- Etablir un rapport chronologique des évènements concernant l'accident et les actions qui ont suivi (Horaires, bandes de chrono).

4 Collaboration avec les organismes de secours

- Etablir un rapport sur la collaboration avec les organismes de secours de l'organisation, des liaisons établies, éventuellement des informations susceptibles d'être à décharge ect

5 Au rapport du DT sont à joindre

Les photocopies (si possible) des rapports établis par les services de secours

- La description exacte des installations de sécurité sur la piste, remarques relatives au dossier d'homologation, rapports des DT précédents etc...
- La liste des témoins oculaires avec adresse et téléphone